

mais sur une colline qui est manifestement celle de Saint-Just et de Fourvières. La cité Gauloise, capitale du pays des Ségusiaves, n'a jamais existé : il serait aujourd'hui indigne de la critique de discuter la légende de Momorus et d'Atépomarus.

Mais s'il n'y avait pas dans la Ségusiavie, auprès du confluent du Rhône et de la Saône, une ville gauloise considérable antérieure à la conquête, on y voyait bien certainement grand nombre d'habitations disséminées (*vici*) sur le bord des deux cours d'eau et sur le versant des collines ; peut-être même existait-il un *pagus* gaulois auprès de Lugdunum, colonie romaine. La Ségusiavie était un pays très-peuplé, et on y faisait un grand commerce : c'est dans cette situation que la conquête la surprit.

Jules César était parvenu au grand but de son ambition : il avait obtenu le gouvernement des Gaules et de l'Illyrie, et le commandement de quatre légions. La tâche qu'il avait entreprise était immense : il s'agissait de soumettre à la domination de Rome des nations belliqueuses et puissantes, qui avaient fait connaître cent fois aux armées romaines, par de funestes épreuves, la portée du javelot et la pesanteur du sabre gaulois. Cette guerre dura dix ans ; elle eut pour résultat définitif et durable la conquête de la Gaule. L'habile lieutenant de César, Antoine, fit un assez long séjour au pays des Ségusiaves, auprès de la colline que Lugdunum devait bientôt couvrir. On connaît l'usage des Romains en pays conquis : ils s'emparaient du territoire qui devenait leur propriété, en gardaient une portion, et abandonnaient le reste aux populations indigènes. Dans ce qu'ils s'étaient approprié, il y avait la part de la *plebs*, celle des patriciens, et enfin celle de la République : on établissait les colonies sur la portion qui revenait à la *plebs*. Le partage s'étendait aux biens communaux, à moins qu'en leur qualité de domaine public ils ne fussent affectés en totalité à la communauté nouvelle. Quand il y avait une ville à la convenance de Rome dans le pays conquis, Rome s'y établissait et se l'incorporait ; s'il n'y en avait pas, elle en bâtissait une, lorsque son intérêt l'exigeait. Le peuple vaincu ne devenait jamais esclave ; il conservait une partie de sa liberté, ses institutions, ses cou-